

L'Édito

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) créée le 1^{er} janvier 2020 se décline au niveau local avec l'ensemble des acteurs de l'ingénierie territoriale du Jura.

La communication, la pédagogie, l'information sur l'ANCT et ce qu'elle peut apporter aux élus et aux territoires dans l'accomplissement de leurs projets, constituent un fil rouge suivi en permanence par l'ensemble des partenaires en lien avec l'association des maires et présidents d'intercommunalité du Jura (AMJ).

C'est dans cet esprit, et dans la continuité de la parution de l'annuaire des acteurs de l'ingénierie territoriale du Jura qui vous a été adressé en début d'année 2022, que l'ensemble des partenaires locaux de l'ANCT ont le plaisir de vous adresser cette 1^{re} lettre semestrielle d'information de l'ANCT à destination de l'ensemble des maires et présidents d'intercommunalités de notre département.

Cette lettre semestrielle regroupera des articles des partenaires, des informations sur les appels à projet et sur les outils à votre disposition afin de répondre à un seul objectif : favoriser l'émergence et la réalisation de vos projets.

Enfin, cette lettre fera le lien entre l'actualité nationale et locale sur le sujet de l'ingénierie territoriale.

Elle constitue un outil à votre disposition qui doit vous être utile. N'hésitez pas à faire remonter vos éventuelles observations, commentaires, ou propositions afin, le cas échéant, d'améliorer ce document dans le but de répondre plus précisément à vos attentes.

Bonne lecture de ce 1^{er} numéro de la lettre semestrielle de l'ANCT.

*Le Préfet du Jura,
Délégué territorial de l'ANCT,
Serge CASTEL*

À LA UNE

AIDES-TERRITOIRES

Aides-territoires est une plateforme qui recense sur un seul site Internet toutes les aides disponibles pour les porteurs de projet. Elle est née du constat selon lequel la recherche d'aides est un travail difficile et chronophage pour les acteurs locaux.

Aides-Territoires a été créée pour répondre à trois objectifs : faire gagner du temps aux acteurs locaux, contribuer à l'égalité entre les territoires pour l'accès aux aides et valoriser les dispositifs des porteurs d'aides. Les associations, entreprises privées, agriculteurs et particuliers peuvent bénéficier de cette plateforme.

La plateforme propose entre autres un moteur de recherche d'aides, territorialisé et thématique qui centralise les aides financières et d'ingénierie auxquels les porteurs de projet peuvent prétendre. La configuration d'alertes personnalisées permet de se voir notifier une aide qui correspond à ses besoins. Si vous êtes en recherche de financement, n'hésitez donc pas à vous rendre sur cette plateforme, elle est facile d'accès et simple à utiliser ! Voici le lien : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>



Le CAUE du Jura : des missions de service public à destination des collectivités

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura est une association de conseils instaurée par la Loi sur l'Architecture de 1977. Ses statuts lui confèrent des missions de service public en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement. Ses trois architectes-conseillers et sa paysagiste-conseillère peuvent être sollicités par les collectivités du département (communes et communautés de communes) pour un accompagnement en amont de leurs projets, conçu comme un outil d'aide à la décision.

Se situant en amont de la maîtrise d'œuvre et en dehors du champ concurrentiel, les missions du CAUE s'adaptent à chaque cas particulier, et se construisent la plupart du temps en 4 phases : analyse des contextes, des lieux, des bâtiments / reformulation des besoins et définition des principes d'aménagement (différentes hypothèses, avantages, inconvénients de chacune) / estimation financière / accompagnement pour la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Le CAUE anime les débats au sein des conseils municipaux ou communautaires dans un état d'esprit pédagogique et de sensibilisation aux enjeux environnementaux et sociétaux du XXI^e siècle.

A titre d'exemples, le CAUE a récemment accompagné les collectivités suivantes :

- **En matière d'architecture** : Longchaumois (mairie et centre de loisirs), Chamole (logements communaux), La Loye (salle des fêtes), CC Jura Nord (groupe scolaire)...
- **En matière d'urbanisme** : Les Moussières (zone AU en centre-village), Orchamps (aménagement d'une friche artisanale en cœur de bourg), Desnes (nouveau quartier en zones 1AU et 2AU)...
- **En matière d'espaces publics / paysage** : Vercia-Val Sonnette (entrée de village), Andelot en Montagne (espaces publics du cœur de village), Rans (reconquête friche industrielle pour le futur cœur du village, place, mairie, salle des fêtes, halle de marché, logements) ...

Pour plus d'informations : <https://www.caue39.fr/>



Crédits photo : CAUE 39

Petites villes de demain et Action Cœur de Ville Club départemental des chefs de projets et managers de commerces

Initié par la Direction départementale des territoires (DDT), le Club départemental des chefs de projet et managers de commerces Petites villes de demain et Action Cœur de Ville (Club PVD / ACV) est ouvert également à tous les partenaires de ces dispositifs nationaux (La Poste, la gendarmerie, les bailleurs sociaux...). Il s'est réuni pour la première fois le 17 mars 2022 matin dans les locaux de la DDT à Lons le Saunier.

Les objectifs de ce club sont multiples : rencontre et échanges entre les acteurs techniques des deux dispositifs, apport d'informations et d'outils méthodologiques, mise en commun de ressources, partage d'expériences innovantes et d'exemples inspirants...

Cette première prise de contact a donc permis à 5 chefs de projets, 3 managers de commerce et une élue de faire part de leurs attentes vis-à-vis de ce club qui, afin de répondre au mieux aux souhaits des participants, se réunira 3 fois par an sur une journée avec d'éventuelles visites sur sites permettant de montrer des exemples inspirants et/ou d'illustrer des thématiques particulières.

Lors de cette réunion, les participants ont pu découvrir des outils tels que les plateformes Osmose et Aides-Territoires, la base de données CODATA, ainsi que le dispositif « habitat inclusif » et l'appel à projets « bien vieillir dans les PVD ». Pour conclure, un tour de table a permis aux membres d'exprimer leur ressenti après cette première demi-journée.

Pour information, la prochaine réunion du club se tiendra le 13 octobre 2022 à Saint-Claude et aura pour thème Commerce et Artisanat. Désormais font également partie des représentants les sous-préfectures et la directrice de projet artisanat auprès du Préfet.



**Petites villes
de demain**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Intérieur
Ministère de l'Économie
Ministère de la Cohésion
NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Direction
départementale
des territoires



Né d'un travail partenarial entre la Direction Départementale des Territoires et le SIDEJ, le réseau départemental des acteurs de la transition énergétique a été installé par M. le Préfet et M. le Président du SIDEJ du Jura le 4 janvier 2022. Ce réseau a pour ambition de démultiplier les actions et les projets pour contribuer à l'atteinte des grands objectifs nationaux déclinés à l'échelle des territoires en matière de maîtrise des consommations d'énergies, de diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES), de développement des énergies renouvelables (EnR) et plus globalement d'anticiper et de réduire les effets du dérèglement climatique.

Les objectifs du réseau sont de renforcer le dynamisme départemental, favoriser l'émergence de projets concrets en faveur de la transition énergétique, faciliter les échanges et les synergies entre acteurs, favoriser le partage d'informations, valoriser les retours d'expériences sur le territoire et mettre en liens les porteurs de projets avec les partenaires utiles mais également sensibiliser les acteurs du territoire, mutualiser les moyens humains financier ou juridique.

Ce réseau sera complémentaire au réseau régional (le réseau des territoires en transitions animé par la Région BFC, l'ADEME, et la DREAL).



Réunion de lancement réseau de la transition énergétique
Crédits photo : SIDEJ du Jura

LES GÉNÉRATEURS



Financé par



Les Générateurs : des conseillers pour accompagner les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté dans l'émergence de leurs projets éoliens et photovoltaïques de grande taille.

Les objectifs de développement des énergies renouvelables sur les territoires sont ambitieux. Les atteindre passe par la concrétisation et la massification des projets.

L'Alliance des huit syndicats d'énergie de Bourgogne-Franche-Comté (SICECO, SYDED, SIDEJ, SIED70, SIEEEN, SYDESL, SDEY, Territoire d'Énergie 90) est lauréate de l'appel à projets de l'ADEME, coordonné par le SIDEJ.

Depuis 2022, les collectivités de la région peuvent bénéficier d'une expertise locale, objective et publique pour leurs projets d'énergies renouvelables électriques, grâce à cette action soutenue techniquement et financièrement par l'ADEME.

Le programme a pour objectif de compléter l'expertise des communes, en particulier celles sans services techniques. Il comprend un volet « participation citoyenne », assuré par Jurascic.

Ainsi, la commune demandeuse bénéficie d'un accompagnement personnalisé, visant à :

- ✓ identifier les points clés si elle a un projet ou si elle est démarchée,
- ✓ piloter son projet et les échanges avec un développeur,
- ✓ optimiser les recettes pour le territoire au-delà de la fiscalité « classique » et de la location du foncier,
- ✓ faire de son projet un projet concerté, qui implique les acteurs locaux,
- ✓ mobiliser les citoyens comme elle le souhaite.

Permettre de décider en connaissance de cause sur le mode de portage et la gouvernance du projet, le partenariat, le financement et l'implication citoyenne, tel est bien l'objectif majeur du dispositif !

Contact : Jean-Pierre VALLAR, Chargé de mission régional éolien et photovoltaïque au 06 82 51 55 84 ou par mail à contact@territoire-energie-bfc.fr

FRANCE RÉNOV'

France Rénov' est un nouveau Service Public de Rénovation de l'Habitat ayant vocation à fluidifier le parcours des ménages dans leur projet de rénovation de logement – depuis le premier contact jusqu'à l'achèvement des travaux. La traduction opérationnelle consiste en un point d'entrée et un accompagnateur uniques (et agissant dans un but non commercial) au niveau départemental, mais également en une plateforme numérique www.france-renov.gouv.fr et un numéro de téléphone (0 808 00 700) uniques pour la version dématérialisée, orientant chaque ménage vers la voie appropriée.

L'information et le conseil – adaptés à chaque situation – sont assurés par les espaces conseils France Rénov', incarnés par l'ADIL et AJENA dans le département. L'accompagnement des ménages – social, technique, financier – est réalisé par l'accompagnateur Rénov' agréé par l'État.

La proximité des conseillers dans les territoires ainsi que la bonne coordination des acteurs intervenant dans la chaîne de rénovation de l'habitat sont la clé pour garantir un déploiement optimal de cette nouvelle marque dans le Jura.



MOBILITÉ

La quasi totalité des intercommunalités du Jura a repris l'an passé la compétence Autorité Organisatrice des Mobilités, l'occasion de se mobiliser plus sur cette thématique à enjeu à l'heure de l'adaptation au changement climatique. La cellule régionale France Mobilité, composée de la Région, de l'État, du Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, les Mobilités et l'Aménagement (CEREMA), de la banque des territoires et de l'ADEME, accompagne les collectivités dans leurs projets : <https://www.francemobilites.fr/regions/bourgogne-franche-comte>

Pour connaître l'actualité, nous vous invitons à consulter l'observatoire des transports : <http://www.ort.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/>.

A noter notamment en septembre :

- ✓ Webinaire : Comment favoriser l'intermodalité - 19 septembre 14h-17h
- ✓ Rencontre : A pied, à vélo bien dans ma ville - 21 et 22 septembre 2022 à Dijon

Appels à projet et financement :

- ✓ Pour toutes informations sur les aides mobilisables :

https://aides.francemobilites.fr/?integration=&apply_before=&call_for_projects_only=False&text=&perimeter=71015-jura&order_by=Trier+par%C2%A0%3A&action=search-filter



POUR ALLER PLUS LOIN

PORTAIL DU PATRIMOINE

Le Portail du patrimoine est un site dédié aux enjeux de la restauration du patrimoine dans le développement local. Il a pour vocation d'informer sur les aides et financement disponibles, de donner accès à une boîte à outils et des ressources juridiques ou techniques ainsi que le partage d'expériences et la valorisation des réalisations.

Il s'adresse en particulier aux élus, aux responsables des collectivités territoriales, gestionnaires ou propriétaires de biens patrimoniaux.

Pour en savoir plus : <https://www.portailpatrimoine.fr/>

GUIDE LOI 3DS

La loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (loi 3DS) a été promulguée le 21 février 2022.

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) publie un guide qui reprend les quatre grands axes de la loi pour accompagner les collectivités à décrypter cette loi.

Pour consulter le guide :

<https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/publication/document/guide-loi3ds.pdf>

L'AGENCE DANS VOTRE DÉPARTEMENT

L'ANCT publie chaque année une fiche synthétique des différentes actions de l'ANCT par département.

Pour consulter la fiche du département du Jura :

https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-06/ANCT_Fiche_39_Jura.pdf

ANTENNE RELAIS

L'ANCT et le ministère de la Transition écologique ont publié, fin avril, un guide pratique pour l'intégration paysagère et la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les projets d'installation d'antennes relais.

Pour consulter le guide :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide_pratique_antennes_Relais_anct_mte.pdf



FRANCE SERVICES

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. Depuis avril 2022, ce sont désormais 2 197 France Services qui ont été labellisées.

Sur la cartothèque ANCT, la carte interactive des France Services bénéficie, depuis avril dernier, de nouvelles fonctionnalités : affiner une recherche en renseignant un rayon de recherche (en km), partager les résultats d'une recherche ou encore télécharger la fiche en format pdf de chaque France Services.

► La carte interactive France Services :

https://anct-carto.github.io/france_services/?lat=46.407564&lng=-4.833984&z=6

Pour en savoir plus :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/france-services-36>